

Séance du 13 mai 2025 à 19 heures

SÉANCE ORDINAIRE

Présidence : Monsieur Luc ABBE-DECARROUX, Conseiller municipal

- | | |
|--|----------|
| 1) Approbation de l'ordre du jour | p. 23758 |
| 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 8 avril 2025 | p. 23759 |
| 3) Communications du Bureau du Conseil municipal | p. 23759 |
| 4) Communications du Conseil administratif | p. 23765 |
| 5) Questions sur les points 3 et 4 | p. 23769 |

PROJET DE DÉLIBÉRATION

- | | |
|---|----------|
| 6) Rapport de la Commission finances et informatique (FIN-1731)
Approbation des comptes annuels et des crédits budgétaires
supplémentaires 2024 (projet de délibération 2457)
Rapporteur : Monsieur Cédric AMBORD | p. 23770 |
|---|----------|

PROJET DE MOTION

- | | |
|---|----------|
| 7) Accueil parascolaire du matin (projet de motion 438) | p. 23774 |
|---|----------|

AUTRES PROPOSITIONS

- | | |
|--|----------|
| 8) Rapport de la Commission bâtiments (BAT-1730) - Présentation
du rapport fourni par l'expert mandaté lors de l'étude de faisabilité
pour la rénovation des infrastructures de la piscine municipale
(délibération 2421)
Rapporteur : Monsieur Thomas BERTOSSA | p. 23777 |
| 9) Propositions individuelles et questions | p. 23777 |

Le Président
Luc ABBE-DECARROUX

Réponse du Conseil administratif à :

- | | |
|---|----------|
| - La question écrite 145 du 4 mars 2025 de
Madame Philippine SCHMIDT-MESSINA « Sentiment d'insécurité
à la rue des Bossons, près de la parcelle 1611, à cause du talus
à forte pente » | p. 23781 |
|---|----------|

Présent-e-s : Mesdames BEAUSOLEIL, KELLER, LANCE-PASQUIER, MASE, MJAKI,
PERROTTET, SCHMIDT-MESSINA, A. VESELI, Conseillères municipales
Messieurs, E. ABBE-DECARROUX, L. ABBE-DECARROUX, AMBORD,
BERTOSSA, CUENOUD, FUSCO, GAUTHIER, JEBBARI, MOSCHELLA,
PALMAN, PASCHE, PRAT, RITTER, T. SANTARELLI, STURCHIO, SUCHET,
TOGNAN, VESELI Conseillers municipaux

Excusé-e-s : Madame ISABELLA VALENZI, Conseillère municipale
Monsieur C. SANTARELLI, Conseiller municipal

Absent-e-s : Mesdames MARTINEZ CARABALLO, Conseillère municipale

Assistent à la séance : Madame Maryam YUNUS EBENER, Maire, Madame Anne KLEINER, conseillère administrative et Monsieur Jean-Pierre PASQUIER, conseiller administratif

* * *

Le Président (PLR) : Mesdames, Messieurs je vous prie de bien vouloir prendre place. Celles et ceux qui sont au fond de la salle de bien vouloir fermer la porte d'entrée s'il vous plaît. Merci.

Vous trouverez devant vos micros un badge nominatif qui vous est attribué. Veuillez insérer ce badge, dans l'ouverture prévue à cet effet sur votre droite, à chaque début de séance.

Veuillez également retirer votre carte si vous partez en cours de séance et annoncer votre départ au Bureau.

J'aimerais attirer votre attention sur le fait qu'il ne faut pas retirer ces badges en fin de séance. En effet, ces badges ne doivent pas quitter cette salle.

Mesdames et Messieurs, j'ouvre cette séance du Conseil municipal. Nous avons été régulièrement convoqués, nous pouvons donc valablement délibérer.

Je salue la présence de Madame Maryam YUNUS EBENER, Maire, Madame Anne KLEINER, Conseillère administrative et Monsieur Jean-Pierre PASQUIER, Conseiller administratif. Je salue également Madame Nathalie GAREY, secrétaire générale et Madame Deborah MARTINEZ, secrétaire.

Je salue aussi le public présent ce soir.

Sont excusés pour cette séance Madame ISABELLA VALENZI et Monsieur Carlo SANTARELLI.

1) Approbation de l'ordre du jour

Le Président (PLR) : Avez-vous des remarques sur l'ordre du jour qui vous a été proposé ? Ça ne semble pas être le cas, il est donc approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des présents (23 votants)

2) Approbation du procès-verbal de la séance du 8 avril 2025

Le Président (PLR) : Avez-vous des remarques à son sujet ? Monsieur PRAT, vous avez la parole.

M. PRAT (S) : Merci Monsieur le Président. J'ai regardé dans le PV. Donc dans mon intervention, au 5^{ème} paragraphe à la page 23 744, donc le paragraphe 5 et 6, il y a quelques modifications.

Par exemple j'avais parlé que l'activité Open Sunday qui est comme vous le voyez, c'est un nom bien de chez nous, pas vient. Et plus bas, j'ai parlé de deux articles concernant dans l'Onex Magazine. Il manque la deuxième partie dans la nouvelle édition du Onex Magazine en page centrale, un plan de la Ville d'Onex. Je pensais à vous Monsieur SUCHET. Cette fois-ci vous avez eu la chance les DOM TOM n'ont pas été laissées de côté.

Le Président (PLR) : Ok nous allons prendre note de ce que vous avez dit. Vous pouvez me donner le texte peut-être ?

M. PRAT (S) : Si jamais les DOM TOM c'est un terme qu'on utilisait beaucoup, et on a un ancien maire qui a habité là-bas donc... qui habite là-bas.

Le Président (PLR) : Ok on prend note merci. À part cette remarque, y a-t-il d'autres remarques ? Ça ne semble pas être le cas, le procès-verbal sous réserve de cette remarque est approuvé sinon à l'unanimité.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents (23 votants)

*Arrivée de Monsieur JEBBARI et
Madame BEAUSOLEIL à 19 heures 05*

3) Communications du Bureau du Conseil municipal

Le Président (PLR) : Parmi les documents de cette séance, vous avez reçu :

- La liste des objets en suspens.
- Le point de situation de la liste des investissements.

Nous avons reçu un courrier de Madame EGGER, dont je prie Madame KELLER, notre secrétaire, de bien vouloir donner lecture :

« Concerne : places de parc entre les deux Eglises

Monsieur le Président,

Au nom des commerçants de la route de Chancy, je vous prie de en vouloir lire cette lettre à votre prochaine séance du Conseil municipal.

Je me réfère à la séance du lundi 17 mars à la salle Hermès Brayard.

J'ai expliqué à l'assemblée présente, que lors du projet de construction du tram en 2008, nous avons eu des différends quant à sa réalisation.

Nous avons donc déposé un recours en bonne et due forme contre ce dernier accompagné de Me Bonnant.

Après de nombreuses discussions et négociations avec l'Etat, la Commune d'Onex, l'Association « Feu vert », le TCS, nous avons pu trouver un accord. MM Longet, Freudiger, Tettamenti, Leuwiler, Rochat, Walder m'en sont témoins.

Les places de parc de la route de Chancy, devant nos commerces, les 18 places entre les deux Eglises ainsi que tous les arbres seraient maintenus.

De ce fait, nous avons retiré notre recours sans quoi les travaux du tram auraient été fortement retardés, reportés ou même annulés.

J'ai été fort étonnée d'entendre que la Commune invoque la perte de ces documents, pire, considère ces derniers comme n'ayant jamais existés !!!

Depuis 32 ans que je travaille en bonne entente avec les autorités d'Onex, c'est la première fois que je rencontre une telle situation et un manque de respect aussi bien dans les commissions concernées que celle publique de 17 mars qui m'a profondément déçue et même blessée.

La commune a toujours dit avoir « à cœur » de soutenir ses commerçants et employeurs étant donné le faible taux d'emplois actuels (environ une centaine dans nos entreprises) et il est bien clair que nous ferons tout pour le maintien de ces 18 places entre les Deux Eglises, il en va de la survie de nos commerces.

Nous vous prions donc de bien vouloir réexaminer ce dossier avec soin et de tenir les engagements prévus.

Nous vous présentons, Monsieur le Président nos respectueuses salutations.

Evelyne Egger

Présidente de l'association des commerçants de la route de Chancy »

Le Président (PLR) : Merci Madame KELLER, y a-t-il des remarques au sujet de cette lettre ? Oui Monsieur RITTER, je vous donne la parole.

M. RITTER (EVL) : Merci Monsieur le Président. C'est une remarque que je peux faire vu que visiblement la commune dit une chose, Madame EGGER une autre chose. Il y a Monsieur LONGET, dont elle cite le nom dans le courrier, pourquoi pas aller lui demander ce qu'il en est réellement ? Merci.

Le Président (PLR) :

Merci Monsieur RITTER. Nous prenons note. Dans les communications du Bureau, comme nous sommes à la fin de la législature, permettez-moi si je retrouve mes notes, de vous dire, chères consœurs, chers confrères, chères toutes et tous, quelques mots.

Depuis les débuts de nos civilisations, la plupart des humains a vécu sous une forme ou l'autre de tyrannie sans aucun droit y compris celui de voter et d'élire. Rien d'étonnant me direz-vous, car ceux qui détiennent le pouvoir acceptent rarement de le remettre spontanément à d'autres.

Or, en démocratie, toutes les actions s'inscrivent comme un combat contre les abus de pouvoir. Ce qui fait en fin de compte que nous avons eu toutes et tous une très bonne raison d'avoir été là durant ces cinq années, dans cette salle de délibération, comme je disais durant ces cinq années.

Cela nous a demandé parfois à concilier ou pas des exigences personnelles, partisans ou institutionnelles contradictoires, à prendre des décisions ou faire des choix dans un contexte parfois flou.

Cela étant, n'y a-t-il pas d'enjeu et d'honneur plus grand que de faire en sorte qu'ensemble nous tentions de répondre aux besoins communs de nos concitoyennes et concitoyens, à tout le moins les plus importants.

Je ne nous crois pas avoir voulu quelque chose d'autre durant ces cinq années écoulées. Mais quand c'est arrivé, j'en étais très généralement satisfait et fier. Je tiens donc à vous remercier sincèrement pour cela, mais également pour le plaisir que j'ai eu à votre contact et des bonnes surprises qu'il a recélé.

Ma reconnaissance va également à l'administration et au secrétariat général qui m'ont accompagné de son compétent et attentif service durant cette année de présidence. Un remerciement particulier plus intense encore, et teinté d'un pincement de cœur pour celles et ceux qui laisseront leur place en ses murs dès juin prochain. Je vous propose de les applaudir.

Avant que je ne passe la parole aux chefs de groupe qui souhaitent dire quelques mots, permet moi chère Catherine, au nom du groupe PLR de te dire tout le ressenti à l'égard de ton retrait de la vie politique onésienne.

Et oui, tu vas nous manquer. Ton sérieux et ta simplicité nous a bien aidé. Concilier ses deux qualités, ce n'est pas facile. Dépouiller de bavardages et allant à l'essentiel toujours à l'essentiel. Il est plus aisé de parvenir à des résultats ainsi. Merci chère Catherine.

Gageons que nous sachions lors de la prochaine législature garder cet esprit. Il nous permet de voir les choses, les questions dans leur amplitude, sous leurs différentes facettes, et pas seulement à travers leur utilité politique.

N'est-il pas vrai qu'un arbre donne du bois, mais aussi de l'ombre, de la fraîcheur, de l'oxygène, bref de la vie. Voilà merci encore à toutes et tous, et bon vent pour ceux qui nous quittent. J'invite maintenant les chefs de groupe qui le veulent bien prendre la parole. Et voilà j'en ai terminé. Madame KELLER, vous avez la parole.

Mme KELLER (EVL) :

Merci Monsieur le Président. Je vais dire juste quelques mots parce que je sais que mon collègue Sven RITTER a quelque chose à dire plus tard.

Donc moi j'aimerais en premier lieu remercier mes collègues de mon groupe parce qu'on a passé cinq ans que j'ai trouvés fantastiques. On a travaillé sérieusement mais toujours dans la joie et la bonne humeur, et ça, je trouve ça fantastique, pas de conflits, pas de problèmes, que des trucs sympas. Donc j'aimerais quand même en premier lieu, les remercier pour ces cinq ans.

Ensuite, je remercie toute l'administration pour son travail durant mes neuf ans de législature, mes neuf ans comme conseillère municipale. Contrairement à mon collègue, moi je n'ai pas du tout de pincement au cœur. C'est tout à fait un truc qui se termine et je trouve que ces neuf ans ont été géniales, la suite sera géniale après aussi. Je n'ai pas de problème avec ça.

Mais j'aimerais remercier tout le monde et vous souhaitez à tous, pour ceux qui restent, bonne chance.

Mme GIROUD (Ve) : Merci Monsieur le Président. Alors le groupe des Verts tient à adresser un grand merci à Madame MARTINEZ CARABALLO et à Monsieur SANTARELLI pour leur engagement et leur temps précieux qu'ils ont consacrés aux Onésiens au sein du Conseil municipal.

Leur départ nous touche particulièrement car ils ont toujours apporté au groupe une belle énergie, de l'enthousiasme et de la bienveillance. Et même si vous n'étiez pas présents à nos caucus, je peux vous assurer que leurs remarques, toujours pertinentes, apportaient une réelle richesse au débat.

Leur regard de jeunes adultes ancrés dans la réalité du quotidien, nous offrait une précieuse perspective. Mais la vie suit son cours. Et il arrive que les projets personnels et professionnels rendent difficile la conciliation avec un mandat d'élu. Nous comprenons et respectons leur choix.

Je leur adresse mes remerciements les plus sincères et leur souhaite beaucoup de succès dans la suite de leurs aventures. Qu'ils sachent que la porte de notre section leur restera toujours ouverte. Merci.

M. GAUTHIER (S) : Merci Monsieur le Président. Alors je ne suis pas chef de groupe mais vous saurez bientôt pourquoi c'est moi qui prends la parole maintenant. Donc j'aimerais prendre la parole, comme je l'ai dit, pour remercier au nom du parti Socialiste tous les membres de ce Conseil qu'ils soient sortants ou non, mais plus particulièrement les membres sortants de notre groupe Socialiste.

Il y en a en réalité un seul car tous les sortants de notre groupe continueront de siéger au sein de ce Conseil, que ce soit en tant que conseiller municipal ou conseiller municipal suppléant. Ce membre, il s'agit de Monsieur Patrick STURCHIO.

Patrick ne poursuit en effet pas l'aventure au sein de ce Conseil. Il convient donc de le remercier pour son engagement sans faille au cours de la législature écoulée. En tant que chef de groupe, il a grandement participé à la vie de notre groupe mais également à celle de ce Conseil dont il a été un membre très actif.

Sa connaissance pointue des dossiers ainsi que du fonctionnement du Conseil municipal, son éthique du service public, son expertise dans le domaine des finances, et enfin son engagement constant, pour ne citer que quelques-uns de ces atouts, ont grandement

bénéficié non seulement à notre groupe mais également à tout ce Conseil et *in fine* à la commune et à ses habitantes et habitants.

Au nom du groupe Socialiste, un immense merci Patrick pour ton engagement sans faille durant ces cinq années. Nous te souhaitons tout le meilleur pour tes engagements et projets futurs.

M. STURCHIO (S) : Merci Monsieur le Président. J'hésitais à prendre la parole maintenant ou après, mais je me dis comme ça c'est fait. Je voulais aussi vous adresser un petit mot.

Chères et chers collègues, je tiens à vous adresser quelques mots avant de prendre congé, car comme vous le savez surement, et vous venez de l'apprendre maintenant, vous avez la confirmation. Il s'agit de ma dernière séance d'élus au Conseil municipal.

Ce mandat au service du bien-être collectif m'a permis de participer à de nombreux débats et décisions qui ont un impact direct sur la vie des Onésiennes et des Onésiens et m'a aussi permis de travailler aux côtés de celles et ceux qui croient comme moi que notre société est possible.

En repensant à ces années passées ensemble, je mesure la chance que j'ai de participer à cette belle aventure collective aux côtés de femmes et d'hommes issus de toute sensibilité politique.

Nous avons su nous unir autour de l'essentiel, défendre les intérêts de notre commune, et améliorer le quotidien des habitantes et des habitants d'Onex. Une aventure qui fut parfois parsemée de difficultés, mais aussi riche de moments forts, de succès collectifs, d'avancées concrètes, et d'instantanés d'une grande richesse humaine.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers chacune et chacun d'entre vous, qu'elle ou qu'il soit de droite, de gauche, du centre ou d'ailleurs pour votre engagement sans faille et pour le travail accompli au service de la collectivité.

Et même si nos divergences ont parfois été marquées, elles sont, je crois, le fondement même de nos institutions. C'est dans cette diversité d'opinion, dans le respect des convictions respectives, dans le choc parfois nécessaire des idées que nous avons trouvé notre force pour avancer ensemble, toujours au service de celles et ceux qui nous ont élus.

Cependant, en tant qu'élus de gauche, je ne peux m'empêcher de rappeler que notre mission va au-delà de simple compromis, mais de vision et d'actions concrètes. Je pense aussi bien sûr à l'ensemble des employées et employés municipaux qui souvent dans l'ombre, accomplissent un travail quotidien indispensable pour faire fonctionner notre ville.

Leur professionnalisme, leur engagement sont le socle sur lequel notre réussite collective et c'est grâce à eux que nous pouvons délivrer des services de qualité aux Onésiennes et Onésiens.

Cela dit, nous savons que l'avenir est incertain et que de nombreux défis se profilent à l'horizon, la transition écologique, la lutte contre les inégalités sociales, la protection de nos services publics qui sont l'ultime rempart face à la marchandisation de nos vies. Ces enjeux nécessitent une action collective forte et un engagement sans faille.

Nous avons encore beaucoup à faire pour construire un avenir plus juste et durable pour toutes et tous. La politique locale doit être un levier de transformation au service de toutes et tous sans exception. Elle ne doit pas être un terrain de conflit stérile ou d'affrontements partisans. Elle doit être un outil de transformation sociale, une politique qui remet l'humain au centre du débat, qui lutte contre les discriminations, qui défend la justice sociale et la solidarité.

Une politique qui loin de se figer dans des postures conservatrices se doit d'être agile et audacieuse face aux défis contemporains, pour offrir des solutions aux problèmes de notre quotidien.

L'avenir appartient aux habitantes et aux habitants, à celles et ceux qui nous font confiance, qui attendent que nous agissions avec humilité, avec responsabilité mais aussi avec audace. L'avenir c'est aussi une politique de logement qui ne soit pas uniquement au service des promoteurs, mais qui soit d'abord au service de celles et ceux qui n'ont pas les moyens d'accéder à un toit.

C'est un avenir où la solidarité prime sur la spéculation, où l'humain est au cœur de chaque décision. Une politique qui s'attaque aux racines des inégalités, qui prône une redistribution équitable des ressources et qui fait le choix du progrès humain, pas du profit.

Ce sont pourtant bien les réalités auxquelles nous sommes confrontés. Il m'est donc difficile de ne pas être un brin amer en quittant cette assemblée face à ces constats qui me préoccupent profondément pour l'avenir.

De plus, la route reste semée d'embûches. La droite et en particulier certaines représentantes et représentants au sein de ce Conseil, a parfois choisi une voie opposée, privilégiant des intérêts particuliers et une vision néolibérale totalement déconnectée des réalités sociales.

Ces choix, qui loin de répondre aux besoins de nos concitoyennes et concitoyens, aggravent les inégalités et dégradent les services publics qui sont pourtant la colonne vertébrale de notre démocratie.

Ils et elles ont montré un manque flagrant de vision pour l'avenir. Ces incohérences, ces décisions qui souvent servent des intérêts particuliers plutôt que l'intérêt général nécessitent une vigilance constante.

Nous nous devons plus que jamais de rester fermes dans nos valeurs. C'est aussi pour cela que la gauche doit proposer une alternative forte face aux dérives de l'aile droite et des politiques libérales qui creusent des fractures dans notre société.

Enfin, je regrette parfois qu'en dehors de cette enceinte, les faits et les résultats parlent d'eux-mêmes, certaines dynamiques internes ayant entravé l'émergence d'un projet politique de gauche capable de répondre aux attentes des électrices et électeurs et d'offrir à Onex la promesse d'un avenir meilleur. Chacun saura, je pense, reconnaître dans quel contexte ce choix a été fait.

Mais je reste persuadé qu'il est encore temps, qu'il est encore possible de porter un projet de transformation, un projet de justice sociale, un projet qui met l'intérêt des citoyennes et des citoyens au centre de toutes nos préoccupations.

Je vous adresse à toutes et tous, mes plus sincères vœux de réussite pour la suite de vos mandats, que vous soyez de la majorité ou de l'opposition. J'espère de tout cœur que vous

saurez, au-delà des divergences, avancer ensemble dans la même direction, celle d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine, plus inclusive et plus écologique où la politique est levier d'espoir, d'émancipation et de progrès.

Merci à vous pour ces années de collaboration. Ce fut, chères et chers collègues, un honneur de partager ce parcours avec vous. Et je reste confiant du fait que vous continuerez à œuvrer dans le sens du bien commun en tenant compte des réalités sociales et en ne laissant personne au bord du chemin.

Arrivée de Madame ZARLASHT à 19 heures 17

4) Communications du Conseil administratif

Le Président (PLR) : Madame la Maire vous avez la parole.

Mme la Maire : Merci Monsieur le Président. Bonsoir à toutes et à tous. Alors moi je vais vous faire quelques petites communications concernant mes différents services.

Alors par rapport au Service des espaces verts, il y a le chantier de renaturation du Nant du Pont-du-Centenaire, dont je vous avais parlé maintes fois. Vous vous rappelez en fait ce chantier devait débuter durant l'année mais finalement on ne l'a pas fait parce que le Canton trouvait que ce n'était pas du tout pratique d'ouvrir un chantier en dehors des vacances.

Donc ce chantier va commencer le 9 juin. Et il est prévu qu'il se termine à mi-septembre. Donc d'ici là, le chemin du Pont-du-Centenaire sera fermé.

Maintenant, concernant le cimetière, la végétalisation du cimetière, le projet de réalisation que vous avez voté, le chantier va commencer le 9 juin. Attendez que je ne dise pas de bêtises... pardon il va commencer la première semaine du mois de juin et se terminera en décembre.

Et vous avez, je n'espère peut-être pas, mais en tout cas pour ceux qui l'ont subi, les moustiques tigres l'été passé, de redoutables petits moustiques. Et bien nous allons commencer le traitement au larvicide biologique des grilles d'évacuation des eaux des routes communales contre ce moustique.

Et on va faire en trois quatre temps. Donc une première fois le 6 et le 9 mai, et puis il va y avoir aussi fin juin, mi-août, et le 30 septembre et le 2 octobre en espérant qu'on peut... en essayant de se débarrasser le plus possible de ces moustiques tigres.

Et nous avons aussi malheureusement au chemin du Cercle, des habitants qui ont signalé la présence de fourmis invasives, les fourmis tapinoma. Et là, il y a aussi en coordination donc avec les habitantes, il y a une lutte qui a été pris en charge.

Donc maintenant je passe les communications concernant le Service de l'aménagement. Je suis contente de finir avec cette bonne nouvelle la législature concernant la passerelle. Enfin, nous avons signé le contrat de la passerelle. Donc les travaux vont commencer au

plus tard, je préfère vous donner la date la plus tard, au plus tard début 2026, mais c'est possible qu'on puisse commencer avant.

Donc on a réussi à faire ça. Les SIG seront les maîtres d'ouvrage. Et nous, on n'est pas propriétaire de la passerelle, mais voilà on accompagne tout cela.

Et la dernière fois on avait parlé du projet de Morillon-Parc, la ferme maraîchère, et comment est-ce que cela se déroulait. Je ne sais pas, je vous rafraîchis un peu la mémoire. On avait commencé avec ce projet en début de législature. On avait vu que finalement cet espace Morillon-Parc n'était pas suffisamment grand pour qu'il soit rentable pour un paysan.

Pour éviter que ce soit à la charge de la Commune, pour valoriser aussi une association locale, on a trouvé un arrangement avec Pétrichor. Et c'est Pétrichor justement qui va s'occuper de cette ferme maraîchère.

Et la dernière fois, on avait aussi parlé des spirantes. Donc il y avait eu une réaction assez forte par rapport aux spirantes. Et dans le cadre de la stratégie biodiversité, on en a discuté avec le Service du développement durable qui va actuellement élaborer une stratégie de la biodiversité.

Et la question de la protection des espèces sera abordée à l'échelle du territoire. Et on espère trouver une solution pour les spirantes.

Vous aviez aussi interpellé le Conseil administratif concernant la lumière au parc de la Mairie. Et bien un projet de délibération vous sera présenté pour vraiment faire une étude complète de l'éclairage du parc de la Mairie et de revoir tout cela bien en détail. Merci voilà pour mes communications.

Mme KLEINER : Merci Monsieur le Président. Bonsoir à toutes et à tous. En ce dernier Conseil municipal de cette législature, je tenais à vous faire un petit point sur les différentes délibérations ou investissements qui ont été décidés dans le cadre de l'entretien du patrimoine immobilier.

Vous avez contribué à l'entretien de ce patrimoine en acceptant 24 délibérations. Et je voulais vous faire un retour sur l'avancement des travaux.

Donc il y a d'abord eu au niveau des écoles, la rénovation du préau de l'école du Gros-Chêne, la rénovation et la création d'un bâtiment annexe à l'école des Bossons, donc un crédit de faisabilité en vue de la rénovation, la rénovation du préau et des jeux d'Onex-Village, et la rénovation des façades peintures et tableaux blancs interactifs à l'école de Belle-Cour. Tous ces travaux-là sont achevés dans les écoles.

Ensuite, vous aviez également voté une rénovation en tout début de législature de la maison Rochette qui vient de se terminer. Elle a été réalisée par étapes, d'abord la cuisine, et puis ensuite les extérieurs.

Vous avez également voté des rénovations à la salle communale pour la cuisine, la mise en conformité de l'exutoire de fumée et le remplacement des dispositifs de levage sur scène. Ces travaux sont également terminés.

À la crèche Rondin-Picotin, vous aviez accepté une étude pour la rénovation du préau des grands, et un crédit de réalisation ainsi que la création d'une fosse de Stockholm avec le remplacement des arbres existants. Ces travaux sont terminés.

Vous avez également voté une délibération pour la buvette du stade municipal, la rénovation du toit végétalisé et l'installation de toiles solaires. Ces travaux-là ont également été terminés.

Il reste dans les travaux en cours la Maison onésienne avec la rénovation des ascenseurs. À l'école d'Onex-Parc, l'installation de nouveaux locaux pour le corps enseignant, les sapeurs-pompiers volontaires et des locaux pour la maison de sécurité, le remplacement du tableau électrique général qui vont être fait cet été.

À l'école du Bosson, la rénovation et la création d'un bâtiment annexe. Cette fois c'est le crédit d'étude, parce qu'on a d'abord eu le premier crédit de faisabilité, puis vous avez ensuite voté le crédit d'étude. Ce crédit d'étude nous a amenés à la fin de cette exploration. Et la prochaine législature, on va pouvoir entamer la rénovation définitive de l'école des Bossons, puisque le crédit d'étude arrive à son terme.

À l'école de Belle-Cour et à l'école d'Onex-Parc, vous avez voté des nouveaux équipements pour les cuisines scolaires. Ils vont être installés au cours de l'été.

Il y a également eu le crédit de faisabilité pour la démolition et reconstruction de la salle polyvalente, ensuite le concours, dont on nous avait présenté le résultat juste avant Pâques courant du mois de mai. Nous allons maintenant passer au crédit d'étude dans le courant de la législature.

À l'Astronex, vous aviez voté un concours de réaménagement des extérieurs. Celui-là est en cours également. Au Pavillon Hermès-Braillard, vous avez voté une rénovation réalisation, de même qu'au pavillon Bois-Carrien la rénovation des extérieurs pour le parc notamment à l'attention des enfants.

À la Mairie, vous avez voté la rénovation et l'installation de WC, ce bâtiment est actuellement en travaux. Et les WC seront certainement prêts pour l'été. Et enfin, dans les délibérations concernant la piscine municipale, vous avez voté la rénovation des infrastructures pour qu'une étude puisse être faite et la mise en conformité des installations techniques.

24 délibérations, ça engendre un travail conséquent pour les services. Et je tiens également à remercier l'administration pour son engagement et vous remercier d'avoir contribué à entretenir ce parc immobilier.

Par ailleurs, vous avez également voté 5 délibérations pour l'entretien du parc automobile, différents camions pour la voirie. Il reste le dernier camion à acheter sinon les quatre délibérations sont terminées.

Dans l'actualité, parmi les derniers spectacles onésiens de la saison, vous pouvez encore prendre des billets pour le spectacle de demain avec Victor Vincent, le mentaliste, dernier spectacle de la saison. Et je vous invite à la présentation de la nouvelle saison 2025/2026 le mercredi 4 juin à 18 heures.

Du côté de la maison de quartier ou de la Maison onésienne, nous avons le mercredi 21 mai l'assemblée publique du contrat de quartier avec la présentation des projets, et peut-être des intentions de nouveaux projets.

Vous f(ê)tes Onex, vous avez trouvé le programme sur vos tables. Vous f(ê)tes Onex aura lieu du 13 au 21 juin. Tout le monde y est très cordialement bienvenu.

Enfin, au dernier Conseil municipal vous avez attiré notre attention Monsieur PRAT sur la question d'un manque de banc devant l'Astronex. Ça va facilement pouvoir être installé dans le courant de l'été devant l'Astronex.

Je n'ai malheureusement pas de nouvelles concernant la demande de boîtes aux lettres. La Poste ne nous a pas répondu pour réinstaller cette boîte aux lettres du côté d'Onex cité. Je vous remercie pour votre attention.

Arrivée de Monsieur MOSCHELLA à 19 heures 27

M. PASQUIER : Merci Monsieur le Président. Bonsoir Mesdames et Messieurs. Quelques informations rapidement, quelques réponses aux questions que vous aviez posées Monsieur JEBBARI concernant le problème de sécurité du 30km/h à la rue des Bossons.

On a regardé avec la police municipale, c'est difficile de faire respecter les 30km/h avec le passage des bus. Il y aurait la possibilité c'est également difficile de mettre des objets de manière à faire ralentir le trafic. Ce qu'on propose de faire c'est de mettre des radars de temps en temps et aller faire des contrôles avec les radars.

Il y avait également une question concernant le croisement du Bois-de-la-Chapelle et de Vieux-Moulin où il y avait un magnifique îlot qui masquait la visibilité pour le passage piéton. Le contrôle a été fait avec les paysagistes, enfin le service de nos jardiniers et la police municipale. On va suivre cela en fonction de l'évolution de ces arbustes.

Il y avait également une question de Madame BEAUSOLEIL concernant la piste cyclable, le passage piéton qui se trouve sur la route de Chancy à la hauteur, à la limite de la frontière communale entre Lancy et Onex où il y a le restaurant. C'est difficile de mettre un panneau de circulation à ce niveau-là.

Il y a une nouvelle réglementation qui va sortir sur la circulation des vélos et cyclomoteurs à partir du 1^{er} juillet. On va regarder ce qu'on peut faire, parce que ce problème-là risque de se produire également avec la Voie verte puisqu'on a aussi, si vous regardez l'avenue des Grandes-Communes, la même configuration sur tout le tracé avec piste cyclable, passage piéton. Donc on va approfondir cette question-là.

Et puis dernière information aussi concernant vous savez les défibrillateurs, je cherchais le mot pardon j'avais un autre mot en tête. On continue à déployer les défibrillateurs dans la commune avec une alimentation par panneaux solaires.

On s'est rendu compte qu'il manquait sur le coteau sud de la commune. Donc là il y en a un qui sera installé à la hauteur de la route du Grand-Lancy numéro 155. Si vous voyez, c'est à peu près à la hauteur, en face de l'école de Belle-Cour.

J'avais également une information concernant les nouveaux dicastères, mais on garde le suspens jusqu'à... on garde le suspens. Je vous informe également qu'à l'issue de cette séance, nous sommes attendus à 20h30, j'espère que vous irez assez rapidement, pour un cocktail dinatoire qui aura lieu à la salle du manège.

Et d'autre part, les chefs de groupe pour la nouvelle législature seront également invités pour une séance de coordination avec le Conseil administratif pour l'organisation de la nouvelle législature. Et vous donnez quelques éléments concernant l'administration vraisemblablement ça sera la date du lundi 19 mai. Est-ce que je dois m'arrêter là ? Ah parfait. Mardi 20, 12h30 à la Mairie. J'ai terminé Monsieur le Président.

5) Questions sur les points 3 et 4

Le Président (PLR) : Est-ce qu'il y a des questions sur les points 3 et 4 ? Monsieur SUCHET, vous avez la parole.

M. SUCHET (PLR) : Merci Monsieur le Président. On a reçu beaucoup d'informations. Il y en a une qui m'interpelle, c'est le retard pris par rapport à la réalisation de la passerelle. Est-ce que cela aura une incidence sur le coût qui nous sera facturé ?

Parce qu'on participe mais avec ce retard est-ce qu'il y a un surcoût ? Est-ce que ça a une incidence sur nos comptes ? Merci.

Mme la Maire : Merci Monsieur le Président. Alors justement ça a été un joli bras de fer avec les SIG, les communes et les SIG d'un côté. Les communes nous avons gagné.

J'ai vraiment exigé que les communes ne paient pas un franc de plus. Il y a quelques mois, je n'ai plus la chronologie en tête pour être tout à fait honnête, je ne sais plus à quel moment si c'est en 23, 24, bref.

On s'est mis autour de la table parce qu'on nous a montré l'augmentation des coûts de la passerelle. Et j'ai dit que c'était inimaginable que la Ville d'Onex paie plus que ce qui était prévu, que c'était exclu que je repasse devant le Conseil municipal pour demander une rallonge. Qu'il fallait trouver une solution.

Et la solution que l'on a trouvée, c'est que c'est les SIG qui sont propriétaires de la passerelle. Et donc nous on s'occupera de l'entretien, mais ça veut dire qu'on débarrasse les feuilles mortes et s'il y a de la neige.

Et là encore, on va s'organiser avec Vernier, c'est-à-dire que c'est Vernier qui fera en sorte qu'on puisse circuler sur ces feuilles... qu'il n'y ait pas de feuilles mortes pour la mobilité douce. Et puis, on s'organisera pour payer notre part. Mais non il n'y aura pas un franc de plus. Merci.

M. AMBORD (MCG) : Merci Monsieur le Président. J'aurais juste voulu savoir parce que je suis allé au cimetière ce dimanche et j'ai vu qu'il y avait énormément de mauvaises herbes qui poussaient sur les petits cailloux qui a accès sur la première entrée.

Et puis à certains endroits, on ne voit même plus les cailloux. Je voulais savoir si c'était prévu justement dans le projet de délibération de refaire aussi un peu le sol ? Parce qu'à certains endroits, c'est très laborieux.

Mme la Maire : Merci Monsieur le Président. Oui il me semble comme ça de mémoire qu'on a fait en sorte qu'on puisse se déplacer assez librement... qu'on soit très à l'aise avec les poussettes, les chaises roulantes, les personnes âgées, avec les déambulateurs, qu'on puisse bien circuler dans le cimetière.

M. AMBORD (MCG) : Merci Monsieur le Président. Juste pour clarifier, ça veut dire qu'il n'y aura plus de petits cailloux et puis il y aura que de la mauvaise herbe pour faire circuler les poussettes ?

Mme la Maire : Merci Monsieur le Président. Non pas du tout. Si vous vous rappelez bien, c'est justement c'est avec les cailloux que c'est compliqué de se déplacer. Mais je vous propose qu'on en discute un petit peu plus tard.

6) Rapport de la Commission finances et informatique (FIN-1731) - Approbation des comptes annuels et des crédits budgétaires supplémentaires 2024 (projet de délibération 2457)
Rapporteur : Monsieur Cédric AMBORD

Le Président (PLR) : Nous prenons acte du rapport de la Commission finances et informatique. Et avant que nous donnions lecture aux invites de la délibération, j'ouvre les débats s'il y a lieu d'avoir ces débats. Qui souhaite prendre la parole ? Monsieur GAUTHIER, vous avez la parole.

M. GAUTHIER (S) : Merci Monsieur le Président. Au nom du groupe Socialiste, j'aimerais remercier l'administration pour l'organisation de la Commission des finances du 14 avril et pour le travail réalisé dans le cadre de la présentation de ces comptes.

Le groupe Socialiste se réjouit que le résultat comptable 2024 soit positif. Ce résultat témoigne d'une bonne gestion des finances publiques. Ce résultat comptable aurait même été extrêmement positif si des amortissements supplémentaires pour un montant d'environ Fr. 10'200'000.00 n'avaient pas été réalisés à la fin de l'année dernière, donc à la fin de l'année 2024.

Le groupe Socialiste aimerait toutefois rendre attentif ce Conseil et le Conseil administratif au fait que réaliser des amortissements supplémentaires dans la proportion avec lequel ils ont été réalisés cette année doit continuer de constituer une exception.

Ces amortissements ont contribué à diminuer la dette communale, ce qui est réjouissant car cela permet une diminution des charges d'une part et permet d'autre part d'aborder sereinement les investissements à venir.

Toutefois la manne financière ainsi disponible pour réaliser ces amortissements qui représentent près de 13 % du budget communal aurait pu et j'insiste sur le aurait pu, aussi

être utilisée pour développer des prestations à la population, qu'elles concernent la culture, le sport ou le social.

Cette manne aurait également pu servir à des dépenses d'entretien ou de fonctionnement de l'administration communale et de son patrimoine. Nous espérons donc que dans le cadre de l'exercice budgétaire 2026, le Conseil administratif en tiendra compte.

Maintenant, nous comprenons très bien que notre marge de manœuvre, en particulier celle du Conseil administratif, est réduite par le cadre légal en vigueur et par le fait que nous avons davantage de certitude en fin d'année qu'en début d'année sur le résultat annuel et notamment sur les recettes fiscales à venir. En somme, nous sommes toujours plus intelligents après qu'avant.

En ce qui concerne notre position, nous allons donc approuver ces comptes. Nous vous remercions pour votre attention.

M. PASCHE (Ve) : Merci Monsieur le Président. Écoutez, je ne veux pas répéter tout le bien que l'on pense de ces comptes. J'ai eu l'occasion donc au dernier municipal de le dire.

Il y a malheureusement eu un petit couac mais je pense que le Conseil administratif et le Bureau vont corriger pour les prochains comptes de 2026 puisque je vous rappelle que nous avons eu une séance qui a duré 10 minutes. Alors de déplacer tout ce monde juste pour 10 minutes pour une petite question formelle, je pense qu'il faudra revoir un petit peu la chose.

C'est clair qu'une commission réunie quand on étudie les comptes, ce n'est pas la même chose que quand on étudie un budget. Un budget, je vous rappelle, que c'est un acte politique où on doit vraiment pouvoir s'exprimer, tout le monde doit pouvoir s'exprimer.

Mais les comptes, c'est juste un contrôle de ce que l'on avait donné au Conseil administratif de dépenser, la permission de dépenser. Et voilà donc tout nous avait bien été expliqué les différences par rapport entre le budget et les comptes.

Donc pour nous, nous sommes contents. Et nous voterons bien sûr ces comptes. Merci.

Mme KELLER (EVL) : Merci Monsieur le Président. Je ne vais pas répéter ce que Monsieur PASCHE vient de dire. Effectivement il s'agit de comptes et pas d'un budget. Donc les chiffres nous ont été confirmés par la fiduciaire comme étant corrects.

Effectivement peut-être que les années prochaines il faut réfléchir à faire venir la fiduciaire directement dans la commission réunie plutôt que de nous faire venir juste pour 10 minutes à la Commission des finances.

Maintenant contrairement au parti Socialiste, nous pensons que les amortissements sont indispensables au vu des centaines de millions qui vont partir ces prochaines années dans des investissements indispensables comme des nouvelles écoles par exemple ou des rénovations, et que fatalement on va avoir des charges d'amortissements qui vont extraordinairement augmenter.

Donc amortir apparaît comme indispensable en ce moment comme on peut, c'est bien. Ça fera tout ça de moins à amortir les prochaines années. Et si on veut parler de prestations

à la population, si on a des charges d'amortissement extrêmement élevées, les prestations à la population diminueront, donc ce n'est pas un avantage pour la population du tout que de ne pas amortir et de ne pas faire attention à la dette.

Voilà c'est mon conseil, faites attention à la dette. Elle ne coûte pas rien, elle coûte très cher en réalité en charges d'amortissements sur le budget. Évidemment là il s'agit de comptes, ces chiffres nous ont été confirmés comme exact il n'y a aucun problème, nous allons les voter ce soir. Merci Monsieur le Président.

Mme LANCE-PASQUIER (PLR) : Merci Monsieur le Président. Le groupe PLR remercie le Conseil administratif et l'administration pour le travail effectué et la présence aux séances de commission et la qualité des informations fournies.

Concernant la lisibilité des documents fournis, nous relevons une meilleure mise en perspective des indicateurs financiers. Nous vous serions reconnaissants si un effort supplémentaire pouvait être apporté, s'agissant de l'ajout de comparaison intercommunale.

Par ailleurs, bien que de nombreux tableaux soient fournis, il serait utile comme le fait le Canton dans sa présentation des comptes, de donner dans un seul tableau la croissance détaillée et en pourcentage sur les six dernières années des recettes, des charges mises en perspective avec la variation de la population.

Si le compte de résultat présente un excédent de revenus de quelques Fr. 120'000.00, il est important de souligner le résultat opérationnel qui renseigne sur la performance de la collectivité sur les éléments extraordinaires qui altèrent l'image d'ensemble.

Le résultat opérationnel qui présente un excédent de revenu de près de Fr. 9'000'000.00 pourrait être mieux mis en exergue dans le message du Conseil administratif.

L'année 2024 présente ainsi un résultat favorable avec le maintien de la fortune commerciale, c'est une situation qui est de bon augure au vu des nombreux investissements à venir.

Comme les résultats de la Commune dépendent aussi en partie de la situation du Canton, de par les mécanismes péréquatifs, permettez-nous de faire une brève référence aux comptes de l'État de Genève.

Même si ces derniers présentent un excédent de plusieurs centaines de millions de francs, la progression des revenus fiscaux des personnes morales a ralenti. Cela nous rappelle la fragilité de la pyramide fiscale cantonale. Les revenus dépendant d'une minorité de contribuables, et la nécessité de maintenir des conditions-cadres favorables à l'activité économique.

Le Conseil d'État a relevé des points de vigilance pour l'avenir en lien avec la hausse significative des charges structurelles étatiques et l'imprévisibilité de la situation internationale.

Il est donc nécessaire de réfléchir à la soutenabilité financière à long terme et de garder comme objectif la maîtrise des charges pour garantir le financement des prestations publiques à long terme. Le groupe PLR accepte les comptes 2024.

Le Président (PLR) : Merci Madame LANCE PASQUIER. La parole est-elle encore demandée ? Ça ne semble plus être le cas, donc je passe la parole à Madame KELLER pour la lecture des invites avant de passer à la procédure de vote. Vous avez la parole. (Lecture). Merci Madame KELLER. Nous allons donc passer à la procédure de vote. Celles et ceux qui acceptent les comptes, appuieront sur le +. Celles et ceux qui s'abstiennent, le 0. Celles et ceux qui les refusent, le -. Le vote est lancé.

Par 26 oui, 1 abstention, les comptes sont approuvés. Le projet de délibération est accepté. Madame la Maire, je vous passe la parole tout de suite.

Le projet de délibération 2457 est accepté par 26 oui et 1 abstention (27 votants).

Délibération 2457 dont la teneur est la suivante :

«Vu que conformément à l'art. 30 alinéa 1 lettres d et f LAC, le Conseil municipal délibère sur les comptes annuels de la commune dans leur intégralité ainsi que sur les crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir

Vu que l'art. 19 RAC précise que les comptes annuels se composent du bilan, du compte de résultats, du compte des investissements, du tableau des flux de trésorerie, et de l'annexe (dont le contenu est listé à l'art. 28 RAC)

Vu que l'organe de révision recommande l'approbation des comptes 2024 dans son rapport qui a été transmis au Conseil municipal

Vu les articles 30, al. 1, lettres d et f, et 107 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, ainsi que l'article 20 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017

Vu le rapport de la Commission finances et informatique du 14 avril 2025

Sur proposition du Conseil administratif

LE CONSEIL MUNICIPAL

décide :

à la majorité simple

par 26 oui et 1 abstention sur 28 conseillères municipales et conseillers municipaux

1. *D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2024 dans leur intégralité, annexés à la présente délibération ;*
2. *D'approuver le compte de résultats 2024 pour un montant de Fr. 70'139'797.93 (dont à déduire les imputations internes de Fr. 152'405.45, soit net Fr. 69'987'392.48) aux charges et de Fr. 70'263'929.65 (dont à déduire les imputations internes de Fr. 152'405.45, soit net Fr. 70'111'524.20) aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 124'131.72.
Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de Fr. 9'242'602.22 et le résultat extraordinaire de moins Fr. 9'118'470.50 ;*

3. *D'approuver le compte des investissements 2024 pour un montant de Fr. 5'021'356.35 aux dépenses et de Fr. 36'050.65 aux recettes, les investissements nets s'élevant à Fr. 4'985'305.70 ;*
4. *D'approuver le bilan au 31 décembre 2024, totalisant à l'actif et au passif un montant de Fr. 95'565'975,42 ;*
5. *D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2024 pour un montant total de Fr. 1'260'237.93 dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération ;*
6. *Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.»*

* * *

Madame la Maire : Merci Monsieur le Président. Je tenais au nom du Conseil administratif à vous remercier pour votre confiance pour ces comptes et aussi remercier le travail de l'administration qui s'est beaucoup investi pour vous présenter ces comptes. Merci.

7) Accueil parascolaire du matin (projet de motion 438)

Le Président (PLR) : Est-ce que quelqu'un s'oppose à l'entrée en matière ? (Silence). Ça ne semble pas être le cas. Donc je donne la parole maintenant aux motionnaires, c'est comme ça qu'on dit. Madame SCHMIDT-MESSINA, vous avez la parole.

Mme SCHMIDT-MESSINA (S) : Merci Monsieur le Président. Ce que j'aimerais comprendre dans cette... en fait il y a quelque temps de ça, Monsieur RITTER avait fait une question écrite sur l'accueil du matin. Et on lui a répondu qu'il n'y en avait pas.

Donc là je ne comprends pas très bien comment ça se fait qu'il y a depuis 20 ans l'accueil du matin à l'école des Tattes et que personne ne l'a su. Ça c'est ma première question. Et ma deuxième question... enfin ce n'est même pas une question, c'est une remarque.

Et puis la deuxième chose, c'est de dire qu'à l'école d'Onex-Parc et aux Bossons, ils aimeraient aussi qu'on ouvre des accueils. Donc c'est pour ça que nous avons fait cette motion. Merci de m'avoir écouté.

M. JEBBARI (S) : Merci Monsieur le Président. Donc comme il a été dit aujourd'hui, seule l'école des Tattes propose un accueil parascolaire du matin et ce de manière continue depuis à peu près 20 ans.

Cette offre, bien que peu visible, semble répondre à un besoin réel à des familles concernées. De nombreuses communes romandes ont mis en place des dispositifs

similaires. À Genève, certaines écoles travaillent avec le GIAP pour proposer un accueil matinal dès 7 heures du matin.

À Lausanne ou encore dans le Canton de Vaud, ces prestations font désormais partie de l'organisation courante. À Onex, la situation est bien différente. Il n'existe pas à ce jour d'offres généralisées, pourtant les attentes des familles ont évolué.

La conciliation entre vie professionnelle et vie familiale reste un enjeu important pour nombreux et nombreuses habitantes de la commune. La motion propose d'étudier la faisabilité d'un accueil parascolaire du matin pour l'ensemble des écoles de la Commune en s'appuyant sur le mandat en cours sur la politique de la petite enfance qui est attribué à une entreprise spécialisée.

Il s'agirait également d'examiner en détail le fonctionnement de l'accueil existant aux Tattes, et de consulter les acteurs concernés. On pense notamment au GIAP et les associations de parents d'élèves.

L'objectif est d'évaluer sereinement la pertinence d'un tel dispositif dans un cadre adapté aux enfants et en lien avec les besoins des familles. Je vous invite à voter favorablement sur ce projet de motion. Je vous remercie.

Mme GIROUD (Ve) : Merci Monsieur le Président. Alors contrairement à Monsieur JEBBARI, je ne dirais pas que l'offre elle est peu visible, elle est juste invisible. Ça fait plus de 30 ans que je suis sur la commune, j'ai trois enfants, je n'étais pas du tout au courant que ça existait sur la Ville d'Onex.

Donc je pense que là aussi il y a un problème de communication en termes de ce qui est proposé aux parents sur la commune. Et actuellement les parents ils n'ont pas le choix de l'école où sera scolarisé leur enfant, et bien souvent ils n'ont pas non plus le choix de leur horaire de travail.

Et je pense qu'une telle mesure, comme l'a souligné mon collègue, serait vraiment bénéfique pour l'ensemble des parents qui en auraient le besoin. C'est pour ça que nous allons le soutenir évidemment ce projet. Merci.

M. SUCHET (PLR) : Merci Monsieur le Président. Je remercie les deux groupes qui ont proposé cette démarche exploratoire, le groupe Socialiste et le groupe ECHO'Verts Libéraux.

On a réclamé plusieurs fois d'avoir une vision globale au niveau de la petite enfance et ça va tout à fait dans ce sens-là de pouvoir prendre des décisions en ayant tous les éléments en main. Donc on va bien sûr soutenir cette motion. Merci.

M. MOSCHELLA (EVL) : Merci Monsieur le Président. Alors j'ai découvert ce besoin en lisant la motion, ce n'est pas du tout un domaine que je connais n'ayant pas d'enfants. Mais je soutiens tout à fait cette motion et je la trouvais très positive avant même de savoir que mon collègue la signait.

Donc je remercie mon collègue et le groupe Socialiste d'avoir déposé cette motion qu'on va accepter.

Le Président (PLR) : Merci Monsieur MOSCHELLA. La parole n'étant plus demandée, je vais demander à Madame KELLER de nous lire les invites et passer à la procédure de vote. Madame KELLER, vous avez la parole. (Lecture). Merci Madame KELLER. Nous allons donc passer à la procédure de vote. Celles et ceux qui acceptent la motion, appuieront sur le +. Celles et ceux qui s'abstiennent, le 0. Celles et ceux qui la refusent, le -. Le vote est lancé.

Par 27 oui, 0 abstention, 0 non, la motion est acceptée.

Le projet de motion 438 est accepté par 27 oui (27 votants).

Motion 438 dont la teneur est la suivante :

« Vu

L'existence, depuis près de vingt ans, d'un accueil parascolaire du matin à l'école des Tattes

La nécessité, exprimée par de nombreuses familles, de disposer d'un accueil parascolaire du matin à Onex

L'existence de dispositifs d'accueil matinal dans d'autres communes romandes, notamment à Lausanne, dans le canton de Vaud, et à Genève via le GIAP

La question écrite 138 du 27 février 2024 et la réponse du Conseil administratif du 27 janvier 2025

L'étude en cours, mandatée par la Commune, portant sur plusieurs volets de la politique de la petite enfance

L'exposé des motifs

Sur proposition du groupe Socialiste et Echo - Verts-Libéraux

LE CONSEIL MUNICIPAL

d e m a n d e

à la majorité simple

par 27 oui sur 28 conseillères municipales et conseillers municipaux

AU CONSEIL ADMINISTRATIF

- 1. D'étudier la faisabilité et les modalités de mise en œuvre d'une solution d'accueil parascolaire du matin généralisée à l'ensemble des écoles de la commune ;*
- 2. D'intégrer cette solution dans la réflexion globale actuellement menée par l'entreprise spécialisée mandatée par la Commune ;*
- 3. D'analyser de manière précise l'utilisation et les résultats obtenus par le dispositif d'accueil parascolaire matinal en place à l'école des Tattes, afin d'alimenter cette réflexion ;*
- 4. De collaborer étroitement avec le GIAP et les associations de parents d'élèves tout au long de cette démarche. »*

8) Rapport de la Commission bâtiments (BAT-1730) - Présentation du rapport fourni par l'expert mandaté lors de l'étude de faisabilité pour la rénovation des infrastructures de la piscine municipale (délibération 2421)
Rapporteur : Monsieur Thomas BERTOSSA

Le Président (PLR) : Nous prenons acte du rapport de la Commission bâtiments, présentation du rapport fourni par l'expert mandaté lors de l'étude de faisabilité pour la rénovation des infrastructures de la piscine municipale. Pas d'intervention.

9) Propositions individuelles et questions

Le Président (PLR) : Et avant que je passe la parole, n'oubliez pas de me rendre la feuille des présences qui circule sauf erreur. Elle est là, je viens la chercher après. Voilà, alors nous passons aux propositions individuelles et questions. Monsieur STURCHIO, vous avez la parole.

M. STURCHIO (S) : Merci Monsieur le Président. Je voulais juste faire une petite remarque par rapport à ce qu'on a reçu sur notre place, donc le maybe less sugar. Et je voulais justement à ce propos rappeler ma motion 390 qui a été votée le 17 mai 2022, promouvoir le bien-être et prévenir les attentes de la santé des enfants et des jeunes.

J'espère que cette campagne elle ne sera pas que pour le Conseil municipal, mais qu'elle sera dans toute la commune. Merci.

Mme GIROUD (Ve) : Merci Monsieur le Président. Alors je regrette un peu de terminer la législature sur ce que je vais dire, mais voilà. Alors déjà dans un premier temps, je tiens à remercier le Service de la voirie qui nous permet quand même d'avoir une ville propre.

Cela dit, très dernièrement je me baladais, je marchais sur l'avenue du Gros-Chêne. Et puis il y avait devant moi une dame âgée qui promenait son chien. Et puis on a été tout simplement éjectées par le Service de la voirie qui roulait en camionnette et en fourgonnette sur le passage piéton.

Donc nous encore on était assez mobile ça va, mais les poussettes et les personnes en déambulateur ou chaise roulante, ce n'est juste pas possible pour elles de se faire éjecter du passage piéton.

Alors je tenais à rappeler que le passage piéton était donc pour les piétons, surtout que l'avenue du Gros-Chêne il y a une grande rue où la fourgonnette peut très bien rouler. Et en discutant avec une troisième personne qui était là aussi par hasard, elle m'a dit qu'en fait c'était chose courante, que les fourgonnettes aillent sur les passages piétons y compris sur les petits parcs vers Dosenbach, etc.

Et que typiquement, on peut aller les retrouver le lundi matin vers 10 heures où ça roule sur l'herbe tranquillement alors qu'il y a des routes à côté qui sont justement prévues pour les engins qui roulent.

Donc s'il est possible que l'administration et que ses employés donnent le bon exemple, on ne roule pas en fourgonnette sur les passages piétons... les trottoirs. Donc les piétons apprécieraient que le trottoir soit aux piétons et pas aux fourgonnettes. Merci.

Mme SCHMIDT-MESSINA (S) : Merci Monsieur le Président. Je voulais remercier la réponse pour ma question écrite. Donc je voulais vous remercier... j'essaie de rattraper mon truc... Je me réjouis de voir que les possibilités qui seront en place pour cette place pour sécuriser cette zone. Merci bien excusez-moi.

Ensuite, il y a encore trois remerciements. Alors le troisième remerciement c'est pour Madame Magalie CLAIR avec toute son équipe pour le frigo de solidarité et l'association éco citoyenne.

Ensuite, il y avait la passerelle d'Onex-Parc qui devait être réparée, et je remercie les personnes qui ont réparé cette passerelle. Ensuite, il y avait quoi comme remerciements... c'est bon je crois, merci bien.

M. PRAT (S) : Merci Monsieur le Président. Dans la brochure qu'on a reçue pour vous f(ê)tes Onex, à la page 4, côté droit, attention pas de viande ni de pain à la vente. C'est comme l'année passée. Donc ça confirme la dictature alimentaire. Merci Monsieur le Président.

M. MOSCHELLA (EVL) : Merci Monsieur le Président. C'est simplement pour remercier nos collègues. Et oui juste pour vous dire merci pour ces années de milice à vos côtés, tous les échanges qu'on a pu avoir, les débats politiques, comme personnels.

Et je vous dis bravo à toutes et tous pour la campagne que vous avez menée et puis bon courage pour la prochaine législature. Et je rejoins Madame KELLER sur son commentaire tout à l'heure, faites attention à ce qui va falloir investir pour les écoles qu'on n'a toujours pas rénovées.

M. FUSCO (Ind.) : Merci Monsieur le Président. L'histoplasmose est une maladie causée par un champignon qui croît dans les fientes de pigeons. Or comme moi, vous avez pu constater qu'à côté de la Coop, c'est sur domaine privé, nous commençons à être envahis.

Est-ce que la commune peut contacter la Coop afin qu'elle fasse nettoyer les fientes de pigeons avant qu'une maladie se propage ? Merci.

M. SUCHET (PLR) : Merci Monsieur le Président. J'ai une question par rapport au cimetière. J'ai vu que la stèle funéraire d'Eugène CONS, dit du Monsû, peut-être que vous ne savez pas qui c'est mais on a un chemin à Onex qui s'appelle le chemin du Monsû. Et c'est un personnage haut en couleur et qui a marqué l'histoire de la commune et qui est cité abondamment dans tous les ouvrages de référence de la commune.

Et bien j'ai constaté pas plus tard que dimanche au cimetière que sa stèle va être enlevée parce qu'il y a un petit panneau de la voirie qui dit que s'il n'y a pas de réactions d'ici telle date, cette stèle sera éliminée.

Et je me posais la question de savoir si on ne devait pas au niveau de la gestion du cimetière, quand c'est des personnages... il n'a pas été maire mais il a été adjoint pendant des années, les gens comme ça on ne devrait pas faire quelque chose quand même pour conserver cette stèle ?

Ou en tout cas pas seulement son chemin, mais aussi... voilà donc c'était juste une question si cet état de fait est discuté au niveau du Conseil administratif quand il y a des choses qui se passent comme ça ? Ou bien si c'était juste bah voilà ils ont le cimetière habituel... voilà merci. Donc l'idée c'était que j'étais favorable à ce qu'on fasse quelque chose bien sûr.

Mme PERROTTET (EVL) : Merci Monsieur le Président. Je voulais d'abord remercier tous mes collègues et futurs anciens collègues. J'ai beaucoup apprécié et j'ai beaucoup appris.

Maintenant j'aimerais revenir sur des points dont j'avais déjà parlé. Il y a toujours ce rond-point rue des Bossons, Grand-Portes. C'est magnifique, ça a été refait pour les automobilistes, les vélos, les bus, mais les piétons ce n'est toujours pas fait.

Et ça serait bien aussi peut-être de faire les bandes podotactiles sur votre Commune à Onex. Parce que je trouve qu'il en manque beaucoup. Et ça c'est hyper important.

Je voulais revenir aussi malheureusement la semaine passée... la dernière fois j'ai dû m'absenter. Par rapport aux arrêts de bus, il y a apparemment certains arrêts de bus où il n'y aura pas d'abris malheureusement dont un qui m'interpelle beaucoup plutôt deux je devrais dire, Vallet puis Salle communale mais du côté des bus.

Alors il y en a un il y a un abri bus, mais les autres pas du tout. Il faut savoir quand même qu'il y a Cressy et il y a beaucoup de personnes qui sont en béquilles ou en déambulateur et puis qui sont sous la pluie à attendre des bus pendant 20 minutes des fois. Donc ça serait bien peut-être de mettre vraiment des abris bus. Merci beaucoup, au revoir.

M. RITTER (EVL) : Merci Monsieur le Président. Voilà pour moi l'expérience politique se termine ce soir. J'ai éprouvé du plaisir à siéger mois après mois pendant ces cinq dernières années. J'y ai fait de belles rencontres.

Je regrette que la législature ait commencé de manière particulière avec le Covid, ce qui nous a privés des premières cérémonies qui font aussi le charme de la charge comme les promotions et le 1^{er} août.

J'ai appris beaucoup sur le fonctionnement de notre système politique et pris du plaisir. Des fois, cela a été frustrant de faire partie de la minorité, mais on a aussi eu plein de joie comme l'aboutissement de nos deux référendums, un par le peuple, l'autre par l'annulation du projet de la délibération discutée le 2 janvier.

D'autres satisfactions aussi, comme l'opposition à la venue du Servette aux Évaux. Je constate également qu'il est difficile pour un groupe sans moyens de se maintenir au sein du Conseil municipal malgré la troisième place atteinte en 2020.

Ce qui me chagrine également, c'est le nombre de conseillers municipaux démissionnaires. Nous ne sommes plus que 17 sur les 31 élus en 2020. Je remercie notre groupe avec lequel nous avons eu de bonnes discussions parfois animées mais toujours dans le respect mutuel.

Je remercie également les Onésiens, trop peu malheureusement, à avoir cru en nous. Je souhaite au nouveau Conseil municipal élu plein de succès et de belles choses à accomplir pour Onex. Merci.

Mme KLEINER : Merci Monsieur le Président. Je vais faire rapide. Je vais faire très rapidement. Donc deux questions qui concernent le Service exploitation, d'une part la remarque concernant l'usage des trottoirs à tort par le Service voirie ou peut-être par d'autres services. Nous allons effectivement attirer l'attention des services sur le fait que c'est important qu'ils prennent les voies dédiées à ces usages.

Concernant les abris bus, merci pour la remarque et merci pour l'observation. Je ne saurais vous répondre aujourd'hui pour quelle raison il n'y a pas d'abri bus, notamment pour la salle communale. Mais nous allons enquêter sur ce sujet et voir s'il y a des contraintes qui font qu'il n'y a pas ces abris ou si c'est simplement une question d'oubli.

Concernant vous f(ê)tes Onex, j'aimerais quand même relever qu'il y a différentes interprétations à ce petit paragraphe disant qu'il n'y aura pas de viande qui sera mise à disposition.

Le Service action citoyenne a plutôt réalisé qu'en fait en mettant de la viande à disposition de manière très bon marché, et bien les associations qui étaient là et qui vendaient des aliments elles n'en vendaient plus assez et elles ne voyaient plus l'intérêt de tenir un stand à vous f(ê)tes Onex. C'est la raison pour laquelle le service nous a proposé de renoncer à la vente de viande.

Un grill est tout de même mis à disposition des gens qui souhaitent venir faire leurs grillades à vous f(ê)tes Onex en amenant leur propre viande. Mais c'est vraiment par égard pour les associations qui tiennent des stands de crêpes et de différentes spécialités.

Enfin concernant la Coop et les fientes de pigeons sur le côté, je vous remercie d'attirer notre attention et de continuer à attirer notre attention là-dessus. Deux courriers sont partis, sans nettoyage. J'ai sollicité un rendez-vous auprès du gérant pour maintenant essayer de résoudre cette question de façon plus importante. Je n'ai pas encore reçu de réponse. Merci pour votre attention.

Mme la Maire : Merci Monsieur le Président. Alors je vais répondre aux questions auxquelles j'ai une réponse. Et puis pour ceux où il n'y a pas de réponses, et bien vous aurez la réponse au mois de juin ou un petit peu plus tard. Il faudra du coup être attentif à suivre, pour les personnes qui ne sont pas satisfaites et qui ne seront pas réélues.

Concernant le cimetière, alors merci pour votre intervention Monsieur SUCHET. On va être très attentif par rapport à ça et regarder ce qui s'est passé.

Et concernant les bus, les arrêts du bus, voilà Madame KLEINER l'a évoqué, c'est le Service de l'aménagement, je vous avais fait une présentation sur le sujet. Je comprends qu'on ne se rappelle pas tous les projets de délibération.

Et en fait, pour mettre un certain nombre d'abris bus, je vous dis de tête ce dont je me rappelle, on devait avoir une certaine profondeur. Il fallait s'arranger parfois avec des propriétaires privés qui ne nous ont pas forcément cédé l'espace dont on avait besoin ou qui se rapprochait trop de leur terrain.

Et puis d'autres pour des raisons techniques, mais comme ça je vous dis de tête, je pourrais apporter une réponse plus précise. Je n'ai pas tout le projet de délibération en tête. Et c'est pour des raisons bien précises qu'il n'y a pas eu la construction. Et je remercie Madame KLEINER d'avoir souhaité répondre à la question. Voilà, merci.

M. le Président : Merci Madame YUNUS EBENER. Cette fois-ci, il n'y a plus de réponses. Et donc je peux clôturer cette dernière séance de la législature. J'invite maintenant le public qui habite la commune de bien vouloir poser leur éventuelle question si c'est le cas. Y a-t-il des questions du public ? Ça ne semble pas être le cas. Et donc je lève définitivement cette séance et nous nous retrouvons sauf erreur aux fourneaux du Manège, à la salle du Manège.

La séance est levée à 20 heures 12.

Réponse du Conseil administratif à la question écrite 145 du 4 mars 2025 de Madame Philippine SCHMIDT-MESSINA « Sentiment d'insécurité à la rue des Bossons, près de la parcelle 1611, à cause du talus à forte pente »

« QUESTION »

Concerne : *Sentiment d'insécurité à la rue des Bossons, près de la parcelle 1611, à cause du talus à forte pente*

Le trottoir de la rue des Bossons entre le giratoire "provisoire" et la Place des Deux-Eglises est séparé du parking privé (parcelle 1611) en contrebas par un talus végétalisé.

Sur une grande portion, ce talus est très raide, donnant un sentiment d'insécurité et d'inconfort pour les piétons qui marchent, les personnes à mobilité réduite ou encore ceux qui attendent le bus à l'arrêt "Loup".

Est-ce que la Ville d'Onex pourrait vérifier si ce talus répond aux exigences de sécurité et étudier la possibilité de mettre en place une barrière type garde-corps pour réduire ce sentiment d'insécurité, notamment sur la portion du talus fortement en pente ?

Onex, le 17 février 2025

PSM/dm

RÉPONSE

Après vérification, la pente du talus ne nécessite pas la mise en place obligatoire d'un système de protection contre les chutes.

Selon le chapitre 2.2 du document « Protection contre les chutes dans les espaces extérieurs privés » établi par Jardin Suisse et tiré des lois et normes suisses en vigueur, dans le cas des pentes raides (>50 %) on suppose un danger de chute si la hauteur de la chute est supérieure à 2.0m.

Après vérification sur le site de SITG la hauteur de chute maximum est de 1.4m pour une pente d'environ 50 %. La Ville d'Onex n'est donc pas tenue d'installer un élément de protection contre les chutes type garde-corps ou plantations.

Nous prenons cependant bonne note de votre demande et allons étudier la possibilité de mettre en place un système pour sécuriser la zone d'attente de l'arrêt de bus. En effet, si le cheminement sur le trottoir ne pose a priori pas problème, il convient de prendre en compte un possible attroupement au niveau de l'arrêt de bus.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette réponse.

Le Conseil administratif

Onex, le 4 avril 2025 »

La 1^{ère} Secrétaire :

Le Président :

Nathalie KELLER

Luc ABBE-DECARROUX